

Alexy Marier - Conditionnement physique 50+

Termes et conditions de services

Objet du contrat

Ce contrat définit les termes et conditions pour la participation d'une personne (ci-après « le Participant ») à un cours en groupe de conditionnement physique (ci-après « le Cours »), dispensé par Alexy Marier, kinésiologue (ci-après « l'Instructeur »), au local de la Légion Royale Canadienne, au 77 rue Lewis E. à Waterloo.

Durée et horaires

Le Cours se déroule selon les horaires convenus entre l'Instructeur et le Participant, tel qu'indiqué sur le formulaire d'inscription et publié sur le site web

www.waterloo.kinesiologue.org

Les horaires peuvent être modifiés avec un préavis raisonnable donné par l'Instructeur. En cas de force majeure (météo extrême, urgence sanitaire, panne, etc.), la séance du Cours pourra être reportée, remplacée ou annulée, sans obligation de remboursement intégral immédiat.

La durée du contrat est définie sur le formulaire d'inscription signé par le Participant.

Paiement

- Les frais d'inscription et de cours doivent être réglés avant le début du premier cours.
- Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'absence ou d'annulation après le début du cours, sauf dispositions prévues à l'article *Annulation et remboursement*.
- Les tarifs sont indiqués lors du processus d'inscription.

Santé, aptitudes et risques

- Le Participant certifie qu'il est apte à pratiquer l'activité physique et qu'il a communiqué son état de santé complet et exact dans le formulaire d'inscription.
- Il est **fortement recommandé** de consulter un médecin avant de commencer toute activité physique, particulièrement pour les personnes présentant des antécédents médicaux.
- Le Participant reconnaît que **l'activité physique comporte des risques**, incluant, sans s'y limiter, les blessures musculaires, articulaires ou cardiovasculaires, et accepte ces risques.
- En cas de malaise, blessure ou changement d'état de santé, le Participant doit en informer immédiatement l'Instructeur.

- Le Participant dégage l’Instructeur de toute responsabilité pour toute blessure ou problème de santé survenant pendant ou après le Cours.

Comportement et sécurité

- Le Participant doit respecter les consignes de sécurité données par l’Instructeur.
- Un comportement respectueux est exigé envers l’Instructeur et les autres participants.
- Tout comportement inapproprié (insultes, harcèlement, propos discriminatoires, violence verbale ou physique) pourra entraîner **l’expulsion immédiate** sans remboursement.
- L’Instructeur se réserve le droit d’interrompre la participation de toute personne représentant un danger pour elle-même ou pour les autres.

Propriété intellectuelle

Tous les documents, enregistrements, routines ou contenus fournis restent la propriété intellectuelle de l’Instructeur.

Toute reproduction, distribution ou utilisation à des fins commerciales est interdite sans autorisation écrite.

Confidentialité

Les informations personnelles recueillies restent confidentielles et ne seront pas partagées sans consentement.

Le Participant s’engage à respecter la vie privée des autres participants.

Photos et vidéos

En signant ce contrat, le Participant autorise ou refuse (case à cocher sur le formulaire) l’utilisation de son image à des fins de promotion ou d’archives du cours.

Annulation et remboursement

- **Annulation par l’Instructeur** : si la séance du Cours ne peut être reprise à la fin de la session ou durant la session, le Participant aura droit à un remboursement intégral des séances non données.
- **Annulation par le Participant** (loi sur la protection du consommateur) :
 - Avant le début du cours : Aucun frais ne sera facturé si le Participant annule avant le début de l’exécution de ce contrat;
 - Dans les 10 premiers jours : des frais administratifs correspondant à 10% des frais de cours payés seront retenus, plus les frais des cours qui ont eu lieu avant la date d’annulation, que le Participant ait été absent ou non à ces cours;

- Après 10 jours : des frais administratifs de 50\$ plus les frais des cours qui ont eu lieu avant la date d'annulation, que le Participant ait été absent ou non à ces cours.
- La demande d'annulation doit être faite **par écrit** à :
annulation@waterloo.kinesiologue.org
- Les inscriptions ne sont pas transférables, sauf accord écrit de l'Instructeur.

Modification du contrat

Toute modification ou complément à ce contrat doit être fait par écrit et signé par toutes les parties.

En signant ce contrat, le Participant reconnaît avoir lu, compris et accepté l'ensemble des clauses ci-dessus.